

POUR ACCOMPAGNER L'EVOLUTION DE NOS FORMATIONS



VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2023
bien plus qu'un investissement financier



Etablissement composante de l'Université Polytechnique Hauts-de-France, l'INSA Hauts-de-France forme chaque année 4800 élèves-ingénieurs et étudiants.

Notre institut dispense 12 spécialités d'ingénieurs et 40 formations co-délivrées ou qui lui sont déléguées en DEUST, Licence, Licence Professionnelle et Master.

L'INSA Hauts-de-France renforce chaque jour ses liens avec le monde de l'entreprise et de la recherche, en France et à l'international, conférant ainsi aux formations et, de ce fait, à nos élèves et étudiants, une plus-value indiscutable.

La Taxe d'Apprentissage représente chaque année un soutien décisif de votre part et participe à l'investissement nécessaire pour renforcer encore plus le potentiel scientifique et technologique de nos futurs diplômés.

Elle est ainsi pour les formations de l'Institut, une ressource indispensable à leur haute qualité et à celle des jeunes qui seront un jour vos collaborateurs.

Comptant sur votre soutien si précieux, je vous remercie par avance.

Armel de la Bourdonnaye
Directeur de l'INSA Hauts-de-France

*D'avantage en nombre, c'est davantage en force pour faire face aux défis d'avenir.
C'est pourquoi, nous décidons de porter, ensemble,
un regard éclairé sur le monde.*



Futur : à quoi servira votre soutien ?

- Financer nos plate-formes technologiques, nos moyens de conception et de calcul ainsi que nos moyens d'expérimentation
- Faire évoluer notre pédagogie et nos offres de formation afin qu'elles soient toujours en adéquation avec vos problématiques et qu'elles intègrent les enjeux sociétaux et environnementaux
- Innover afin de préparer les nouvelles générations d'étudiants à être capables d'aider leurs futurs employeurs dans les défis de demain



4800 élèves-ingénieurs et étudiants
4100 étudiants en formation initiale
600 alternants
100 auditeurs en formation continue



16 domaines de formations
12 spécialités ingénieur dont 4 en alternance
18 parcours Master dont 9 en alternance
11 formations déléguées (Deust, Licences, Licences pro, Masters)



4 laboratoires de recherche adossés aux formations
20 partenariats industriels signés en France
1500 entreprises nationales partenaires
250 collaborations à l'international

Nos investissements grâce à la **Taxe d'Apprentissage**

Grâce à votre soutien, nous avons investi en 2022 dans plusieurs projets :

- **Un diffractomètre à Rayons X de table** qui servira pour des Travaux-Pratiques au sein des modules 'Matériaux' du département Mécanique. Ce sera en effet l'occasion de mettre en application la diffraction des rayons X (DRX) d'un point de vue expérimental et concret au niveau des enseignements. Les étudiants pourront expérimentalement quantifier les phases qui régissent les aciers et le rôle des traitements thermiques.

- **Un Simulateur de Conduite pédagogique pour Véhicule Autonome**, pour être acteur sur de nombreux projets tant au niveau de la recherche que de la formation pour la prise en compte de problématiques liées au transport et à la mobilité durable. Ce simulateur permettra l'acquisition de compétences liées aux capteurs embarqués et à leurs utilisations, à l'informatique de systèmes dynamiques, à l'automatique au sens de la commande, aux interfaces conducteur, aux problématiques facteurs humains, à l'innovation par le développement d'ADAS de degrés d'automatisation importants (niveaux 3 et 4 sur l'échelle SAE) et ce dans un contexte industriel porteur. Elle sera donc utilisée pour des travaux pratique en commande ou des projets intégratifs dans le cadre de l'évaluation de compétences des élèves.

- **Un robot NAO** sera utilisé sous la forme de travaux dirigés ou travaux pratiques avec les étudiants. Il permet d'étudier des questions biomécaniques théoriques et appliquées mais également de soulever des problématiques d'interaction homme-machine et de gamification, questions de recherche très importantes dans le contexte actuel. Les possibilités pédagogiques et de recherche sont donc très nombreuses. Ce robot, cofinancé par le Pôle S-mart Nord-Pas-de-Calais dans une logique de mutualisation, contribuera à construire un environnement propice dans un contexte formation/recherche (conception de maquettes pour mettre en évidence les postures et les situations de marche, dispositifs de retenue en cas de chute, outils de capture de mouvement, ...).



Nos domaines de **formations**

Transports – mobilités

- Transports, mécanique et énergies
- Électronique et systèmes embarqués
- Télécommunications
- Mécatronique et automatique

Industries du futur

- Automatique et objets connectés
- Génie électrique et informatique industrielle
- Génie industriel et logistique
- Qualité-Hygiène-Sécurité
- Procédés matériaux et agroalimentaires

Informatique, médias numériques et réseaux

- Informatique, réseaux et cybersécurité
- Audiovisuel et multimédia
- Modélisation intégrée des bâtiments et génie civil

Sciences

- Mathématiques
- Physique/Chimie
- Sciences de la vie
- Activités physiques et sportives

Nos **diplômes**

DEUST - Licences - Licences professionnelles - Masters - Ingénieurs

Une large gamme de services et prestations aux entreprises



- Innover -

- . Confier un projet d'étude à l'un de nos chercheurs dans le cadre de projets tutorés de l'établissement
- . Accéder à nos équipements de pointe, à nos infrastructures (amphithéâtre, salle de réunion, salle connectée...)

- Former -

- . Elaborer votre plan de formation avec le service Relations Entreprises (création de parcours sur-mesure, formations de courte ou longue durée, VAE, ...)

- Recruter -

- . Recruter un diplômé, un stagiaire, un apprenti, un salarié en contrat de professionnalisation et participer à notre Forum Recrutement

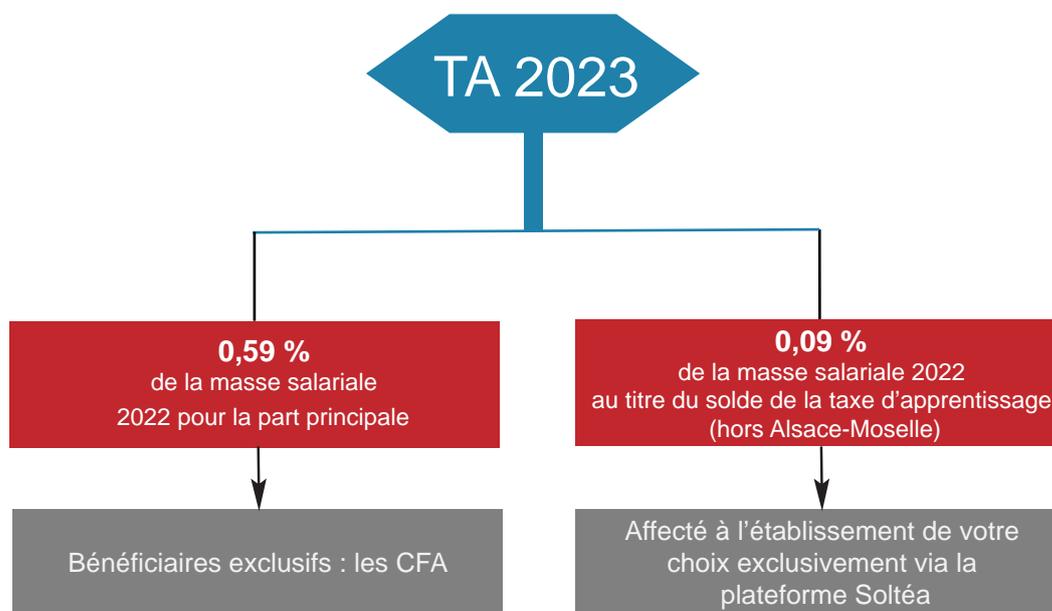
- Soutenir -

- . Verser votre taxe d'apprentissage pour soutenir nos projets
- . Devenez un intervenant professionnel



Soutien de **263** entreprises
via la Taxe d'Apprentissage

Comment verser la **Taxe d'Apprentissage** ?



Comment affecter votre Taxe d'Apprentissage ?

En 2023, les modalités de collecte du solde de la taxe d'apprentissage évoluent. Vous pouvez toujours choisir l'affectation au titre du solde de la taxe d'apprentissage à l'établissement que vous souhaitez soutenir.

A partir de fin mai 2023, connectez-vous sur la plateforme Soltéa

3 étapes

1. Sur la plateforme Soltéa, je crée mon compte entreprise
2. Grâce au moteur de recherche de la plateforme je recherche INSA Hauts-de-France (recherche possible par nom, UAI, localisation et n° de SIRET)
3. J'affecte le pourcentage de mon choix à l'INSA Hauts-de-France. Les versements en direct à l'établissement, au titre du solde de la taxe d'apprentissage – par virement ou par chèque – ne sont plus possibles.

L'INSA HdF EST HABILITÉ À RECEVOIR VOTRE VERSEMENT DE TAXE D'APPRENTISSAGE, AVEC LE CODE UAI

0597131F

OU LE N° DE SIRET

130 025 752 00010

Vous souhaitez devenir un partenaire de l'INSA HdF : contactez-nous !
relations-entreprises@insa-hdf.fr